

## LES ENFANTS ACCUEILLIS EN GRAND POUR L'HALLOWEEN



C'est avec beaucoup de plaisir que la Municipalité accueille tous les ans les enfants pour la fête de l'Halloween. Les employées de l'hôtel de ville ont embarqué dans le jeu avec joie en se déguisant pour offrir des bonbons, au grand bonheur de nos petits visiteurs!

## POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE S'INSCRIRE?

OBJECTIF 1455 FOYERS

**ALERTE CITOYEN  
FERME-NEUVE**

**310**

Ce système d'alerte ne sera utilisé que lorsqu'une situation d'urgence survient, par exemple : alerte météorologique, fermeture complète de rue, coupure d'eau potable, évacuation, confinement, etc. Un message enregistré (vocal et/ou écrit, selon votre choix) vous sera envoyé vous informant de la situation et de ce que vous devez faire. *C'est donc une façon rapide et facile de vous joindre et de vous garder en sécurité.*

**Pour inscription par téléphone :** 819 587-3400, poste 6221

**Pour vous inscrire en ligne :**

<https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca/securete-civile/alerte-citoyen-ferme-neuve>



MUNICIPALITÉ  
**FERME-NEUVE**

125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0

Téléphone : 819 587-3400, poste 6221

Courriel : [reception@munfn.ca](mailto:reception@munfn.ca) [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca)



Un monde vert...et ouvert

# Le Feuilleton

Volume 1 – numéro 3  
7 novembre 2023

## CONSULTATION CITOYENNE : IL EST TEMPS DE VOUS INSCRIRE

**Le 25 novembre prochain, de 9 h à 12 h, à la salle Sam-Matts du Centre Sportif Ben-Leduc, la Municipalité de Ferme-Neuve organise une consultation citoyenne afin de connaître votre opinion et vos suggestions, par le biais d'ateliers traitant de sujets qui vous concernent tous.**

**L'église et le presbytère :** ces bâtiments patrimoniaux doivent-ils devenir la propriété de la municipalité, si tel est le cas, quels pourraient être leur usage? Des hypothèses pourraient-être commentées et soumises.

**La maison Joseph Lafontaine** (maison bourgeoise de style victorien), propriété de la municipalité, doit-elle être restaurée ou démolie? Regard sur la nouvelle loi 67 avec ses exigences sur le patrimoine bâti et sur les programmes de subventions.

**L'aménagement du centre-ville,** en lien avec le **Plan de développement durable,** doit-il favoriser les pistes cyclables, l'élargissement d'espaces verts? Un trottoir sur un seul côté de rue ou une diminution de places de stationnement sont-ils des solutions recevables?

**Le centre sportif Ben Leduc,** a-t-on les moyens d'absorber son déficit de façon récurrente? Quels seraient les meilleurs moyens d'améliorer sa performance en période de déclin de la pratique des certains sports sur glace? Pourrait-on y ajouter d'autres usages?

**Un atelier sur la priorisation d'un projet à déposer dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité Volet 4** (subvention jusqu'à 100 000\$) pour la vitalisation de notre milieu.

De plus, il y aura une présentation du Plan de développement durable et de la politique des Aînés (MADA). Les ateliers seront animés par le personnel-cadre de la municipalité et les élus.

**L'inscription est obligatoire avant le 17 novembre** soit par téléphone au 819 587-3400, poste 6221 ou par courriel à [reception@munfn.ca](mailto:reception@munfn.ca), en mentionnant votre nom et numéro de téléphone. Nous comptons sur votre présence!

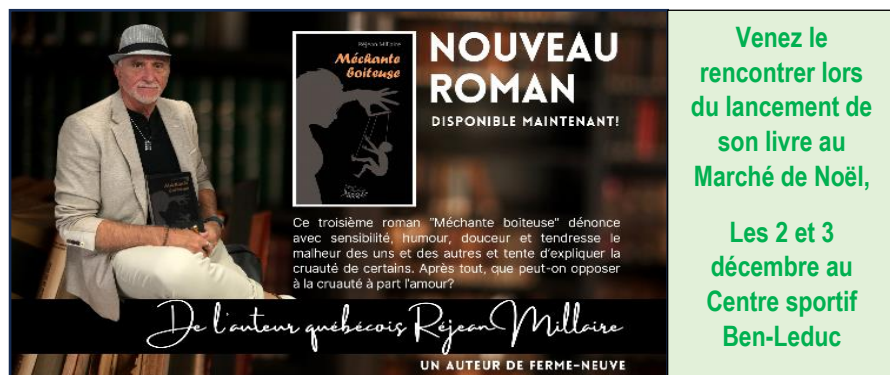
## UN MOT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le présent conseil est déjà à mi-mandat. Il a eu à faire des choix et à prendre de décisions dans le but de répondre le mieux possible aux besoins de ses citoyens. Le bilan de ces deux ans respecte la mission que s'est donnée le conseil, celui de suivre ses orientations et de prioriser des actions en lien avec vos attentes et avec la capacité financière de la municipalité. Je vous invite à relire sur le site de la municipalité les faits saillants des rapports financiers et ceux de l'auditrice indépendante.

Vous avez eu l'occasion en 2021 de répondre à une consultation écrite qui nous a guidés et qui nous a permis de formuler, en 2023 et pour les années à venir, un plan de développement durable qui touche les volets environnemental, social et économique. Depuis novembre 2021, nous vous avons informé régulièrement sur nos réalisations par une communication bimensuelle dans le journal local, et maintenant par l'envoi postal du Feuillet. Nous avons mis à jour notre démarche de Municipalité Amie des Aînés dans le but de bien desservir cette tranche de population qui en représente 28,0% et qui a des besoins particuliers. Nous avons présenté des projets, souscrits à des programmes et réservés des budgets afin d'améliorer notre vitalité économique. Pour y réussir, nous devons retenir et augmenter le nombre de résidents permanents, en particulier, les jeunes familles et les aînés en leur offrant des logements adaptés à leurs besoins. Les projets en cours de réalisation nous rendent très optimistes pour l'avenir. Il faut aussi poursuivre l'amélioration des routes, embellir le centre du village et garder nos commerces ouverts. Plusieurs décisions importantes se présentent pour 2024, c'est pourquoi nous invitons à venir à notre rencontre citoyenne du 25 novembre pour prendre part à la réflexion.

## LOISIRS ET CULTURE

### RÉJEAN MILLAIRE LANCE SON TROISIÈME ROMAN AU MARCHÉ DE NOËL



**NOUVEAU ROMAN**  
DISPONIBLE MAINTENANT!

**Méchante Boiteuse**

Ce troisième roman "Méchante Boiteuse" dénonce avec sensibilité, humour, douceur et tendresse le malheur des uns et des autres et tente d'expliquer la cruauté de certains. Après tout, que peut-on opposer à la cruauté à part l'amour?

De l'auteur québécois Réjean Millaire  
UN AUTEUR DE FERME-NEUVE

Venez le rencontrer lors du lancement de son livre au Marché de Noël, Les 2 et 3 décembre au Centre sportif Ben-Leduc

Natif et résident de Ferme-Neuve, l'auteur Réjean Millaire est semi-retraité et partage maintenant son temps entre la fiscalité et l'écriture. Il a déjà trois romans à son actif et continue activement son travail d'écriture. Avec des personnages attachants et fascinants qui évoluent dans des univers différents dans chaque roman, Réjean tisse des histoires plus belles les unes que les autres.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT



### VOS FEUILLES ENRICHISSENT NATURELLEMENT VOTRE SOL

Il est préférable de déchiqueter les feuilles sur votre terrain au lieu de les ramasser et de les mettre au compost. Le déchiquetage de celle-ci et leur décomposition pendant l'hiver permettent d'enrichir naturellement le sol.

### RAPPEL

Il est interdit de prendre du sable, de la terre et tout matériel de ce type sur les terrains privés ou publics, qu'ils soient vacants ou non. Ces derniers doivent provenir de carrières et sablières autorisées par le ministère de l'Environnement seulement. Une liste par région est disponible sur le site du ministère.

## SÉCURITÉ INCENDIE



### PRUDENCE AVEC LES CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal et mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone et l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres dans votre bac de matières organiques en prenant soin de brasser les cendres avant, pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, jetez-les seulement au printemps.